

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE

| N° 218

| AVRIL 2016

dossier

10^e Biennale d'Art Contemporain



9 La Ville contrainte à une augmentation d'impôts limitée

16 500 personnes au lancement du débat public Europacity

17 Un nouveau pôle dédié à la santé à la Fauconnière



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

04 / retour sur

06 / actualités

08 / acteurs locaux

Fernande Estieu,
une nouvelle centenaire à Gonesse

09 / fiscalité locale

La Ville contrainte à une
augmentation d'impôts limitée

**10 / 10^e Biennale
d'Art Contemporain**

15 / sécurité

Repenser la sécurité

16 / urbanisme

500 personnes au lancement du débat
public sur le projet Europacity

18 / santé

Un nouveau pôle dédié
à la santé à la Fauconnière

19 / santé

L'hôpital de Gonesse
à la pointe de l'innovation

20 / infos pratiques

21 / restauration scolaire

22 / tribunes

PÔLE POPULATION ENFANCE SOLIDARITÉ (État-civil)

1 rue Pierre Salvi

Ouverts tous les jours du
lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30. Fermé le mardi
matin.

Les services de l'État-civil sont également ouverts
le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 01 34 45 11 11

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

NB : Vous pouvez faire appel à la police
municipale (PM) du lundi au vendredi de 9h à 1h,
le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h
sur la période «été» et de 15h à 23h sur la période
«hiver».

Tél.: 01 30 11 89 89



VOTRE
SUPPLÉMENT
DU MOIS

DÉCHÈTERIE

(du 1^{er} avril au 31 octobre 2015)

La déchèterie est ouverte
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
le samedi de 9h à 18h
et le dimanche de 9h à 13h.

17, rue Gay-Lussac
Zone d'activités de la
Grande Couture Est
95 500 Gonesse
Tél. : 0 800 735 736



AU NOM DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE, VOTRE MAIRE S'ADRESSE À VOUS

Chers Gonessiennes, chers Gonessiens,

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons décidé d'augmenter les impôts. C'est la première fois depuis 10 ans que nous faisons ce choix. La situation des recettes de la Ville nous y contraint. Les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales ont été réduites de 11 milliards d'euros sur la période 2015-2017. En cohérence, je n'ai pas voté cette disposition à l'Assemblée nationale. De plus le Conseil départemental nous subventionne de moins en moins. Pour combler ces pertes de recettes, nous avons fait de gros efforts d'économies. Nous avons maîtrisé nos dépenses de fonctionnement en les réduisant de plus de 500 000 euros et baissé nos investissements.

Parvenir à l'équilibre sans augmenter les impôts nous aurait obligé à des coupes dans les services que la Ville rend à la population : éducation, voirie, sécurité... La situation économique de notre territoire mais aussi l'état de la société nous impose plus que jamais de maintenir un haut niveau de service public pour préserver la qualité de vie dans la ville. Nous voyons parfois des habitants et même des élus défendre toutes les dépenses que nous réalisons mais nous reprocher d'augmenter les impôts. **Mais cela aurait été irresponsable de notre part de fermer les yeux sur la baisse de nos recettes.**

Il faut bien le comprendre : l'impôt n'est pas une sanction vis à vis d'une catégorie ou d'une autre de la population. Il ne s'agit pas non plus de prendre l'argent de la poche des Gonessiens, mais de **trouver les moyens nécessaires à une action publique efficace.** Le paiement de l'impôt est une participation citoyenne à la vie de la collectivité.

Face au contexte national de baisse des recettes, **de nombreuses communes, dans le Val d'Oise et de tous bords politiques** ont dû se résoudre à augmenter les impôts.

Par ailleurs, nous avons veillé à ce que cette augmentation soit la plus faible possible : de **0,5 point** pour la taxe d'habitation et de **1,8 point** pour la taxe foncière. **La part communale des impôts augmentera donc, mais peu.** Bien moins que la part départementale par exemple.

Il est de notre responsabilité collective de prendre des décisions parfois difficiles qui vont dans le sens de l'intérêt des Gonessiens.



Jean-Pierre Blavy

VIE LOCALE

Forum loisirs et vacances



Le Forum Vacances Loisirs Famille qui s'est déroulé le 23 mars dernier au centre socioculturel Louis Aragon a permis aux Gonessiens de venir s'informer sur les possibilités qui s'offrent à eux.

SPORT

Tournoi international de tennis féminin



Le tournoi international de tennis féminin de Gonesse s'est conclu le 20 mars dernier par la victoire de Kathinka Von Deichmann (Liechtenstein, 21 ans).

CITOYENNETÉ

Journée internationale de la femme



Le 8 mars, journée internationale de la femme a marqué le lancement de la quinzaine "parcours de femmes". Du chant, la diffusion d'un court métrage sur des parcours de Gonessiennes ainsi qu'un théâtre forum ont animé la soirée.

CITOYENNETÉ

Journée porte ouverte de l'association des musulmans de Gonesse



L'association des musulmans de Gonesse a organisé une journée portes ouvertes le 19 mars dernier pour favoriser le dialogue et lutter contre les clichés.

COMMÉMORATION

54^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie



Le 19 mars dernier la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est déroulée devant le Monument aux Morts, en présence des élus, des associations d'anciens combattants, des représentants des instances jeunesse de la Ville ainsi que d'élèves du collège Philippe Auguste accompagnés de leur professeur et leur principal.

RENCONTRE

Projection-débat au cinéma Jacques Prévert



Le cinéma Jacques Prévert accueillait le 11 mars dernier une projection débat autour du film *L'homme qui répare les femmes* en présence de Julie Gayet (marraine du Fonds pour la Santé des Femmes, FSF), et de Gilles Dauplain, (ancien chef du service gynécologie-obstétrique de l'hôpital de Gonesse, administrateur du FSF).



CITOYENNETÉ

Formation aux premiers secours

Chaque année, la Ville organise deux sessions de formation au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) prioritairement destinées aux jeunes. La PSC1 est la formation de base de premiers secours. Elle a pour but d'enseigner aux citoyens les premiers gestes qui peuvent sauver une vie. Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourraient être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours.

La prochaine session aura lieu le mercredi 20 avril, de 8h30 à 17h, au Pôle Information Orientation, 5 avenue François Mitterrand.

Sur inscription. Tarifs : 11,60 euros pour les Gonessiens
28,70 euros pour les extérieurs.

10 places par session.

Contact : PIJ 01 34 45 19 72 ou pij@mairie-gonesse.fr

PROPRETÉ

Opération Quartiers propres le 20 avril

Cette année, l'opération quartier propre organisée par le centre socioculturel Louis Aragon se déroulera le mercredi 20 avril de 14h à 16h30. En 2016, la thématique sera la réduction des déchets. L'association les fourmis vertes sera présente et proposera plusieurs animations : diaporama sur la thématique de la réduction des déchets, projection de dessins animés sur la thématique "déchets", démonstration d'un lombricomposteur, chariot "éco-malin"... Tous les citoyens peuvent s'associer à cette opération.

Renseignements au 01 34 07 90 30.



JEUNESSE

Soirée jeunes talents

Les jeunes talents de la Ville seront à l'honneur à la salle Jacques Brel, le 13 avril prochain.

De 19h à 22h, 20 jeunes talents se succéderont sur scène pour un spectacle ouvert à toutes les disciplines : danse, musique, slam, humour etc.

Entrée libre - Renseignements
au 01 34 45 19 99

CITOYENNETÉ

Journée du Souvenir des victimes de la déportation

Le dimanche 24 avril à 11h aura lieu la cérémonie du Souvenir des victimes de la déportation. La commémoration qui aura lieu devant la stèle érigée en mémoire de tous les génocides du XX^e siècle (parvis de la Commémoration de l'abolition de l'esclavage) sera l'occasion d'honorer les victimes de la Shoah.



SPORT

Inauguration du gymnase Jesse Owens le 7 mai

Le nouveau gymnase situé avenue Raymond Rambert et baptisé Jesse Owens en hommage au célèbre sprinteur noir américain qui avait tenu tête à Hitler lors des Jeux Olympiques de Berlin en 1936, sera inauguré le 7 mai prochain. L'inauguration du gymnase, qui permet la pratique de l'escalade grâce à un grand mur, sera l'occasion d'une grande journée pour la lutte contre le racisme en présence de Lilian Thuram, ancien footballeur, champion du monde et très engagé contre le racisme.

SPORT

Inscriptions pour les stages sportifs d'avril

Lors des vacances d'avril, l'école municipale des Sports organise cinq stages sportifs. Pour les amateurs d'escalade de 9 à 17 ans, un stage de grimpe, du 18 au 22 avril, se terminera par deux sorties à Saint-Maximin pour escalader un mur naturel en extérieur. Deux autres stages d'escalade sont organisés du 25 au 29 avril, l'un pour les 5-8 ans et l'autre pour les 9-17 ans. Les 4 à 6 ans pourront suivre un stage d'éveil aquatique, et les 7-12 ans un stage de natation sur la période du 19 au 22 avril. Enfin un stage de vélo est organisé du 18 au 22 avril pour les 4-7 ans.



JEUNESSE

Ouverture des inscriptions pour la 2^e promotion de la Fabrique numérique de Gonesse

La Fabrique numérique de Gonesse est une formation numérique gratuite de 5 mois proposée au 16-25 ans. Ce dispositif de remobilisation installé au centre socioculturel Marc Sangnier est ouvert aux jeunes avec peu ou pas de diplôme. Pour la prochaine session qui se déroulera du mois de mai au mois de septembre, le dépôt des candidatures peut se faire jusqu'au 8 avril.

.....
 contact@connecteurs.fr
 www.gonesse.lesconnecteurs.fr
 Tél. : 09 50 13 03 31
 Centre socioculturel Marc Sangnier.
 17 place marc Sangnier - 95500 Gonesse



Fernande Estieu, une nouvelle centenaire à Gonesse

Fernande Estieu a fêté ses 100 ans le 24 décembre dernier. L'occasion de célébrer l'anniversaire d'une Gonesse de longue date investie dans la vie locale.

Un siècle ! Fernande Estieu a fêté ses 100 ans par une petite cérémonie. Les parents de Fernande Estieu ont emménagé à Gonesse en 1933 aux Marronniers, alors qu'elle avait 17 ans. 83 ans plus tard, et après un aller retour en Essonne, la jeune centenaire vit désormais dans la maison de retraite Arepa à la Fauconnière.

La longévité de Fernande méritait bien la présence du Maire pour son anniversaire. Mais c'est son fils Michel (le seul de ses 4 enfants à être encore en vie) qui lui a offert ses plus beaux cadeaux. Il a d'abord rédigé un joli texte qui raconte la vie et le parcours de sa maman qu'il vient voir toutes les semaines à la Maison de retraite. Il y décrit la passion de Fernande pour le scrabble ou encore son investissement au côté de son défunt mari dans le club de rugby de Gonesse pour lequel elle a souvent lavé les maillots. Il y énumère aussi les voyages qu'elle a fait, notamment les deux voyages en Norvège. « *J'ai fait beaucoup de voyages en groupe avec la Ville de Gonesse. On voyait beaucoup*

de belles choses », explique la centenaire avec des étoiles dans les yeux. Le texte de son fils est rangé précieusement dans une enveloppe, à l'abri dans un tiroir mais Fernande n'hésite pas à le montrer à ses visiteurs curieux.

Le deuxième cadeau de Michel est accroché au mur : une image d'un plateau de scrabble avec quelques mots placés dans les cases. Des mots qui évoquent Fernande : centenaire, scrabble (la passion de Fernande Estieu), Gonesse, etc.

Mais hormis cette petite cérémonie et ses cadeaux forts en émotion, Fernande l'assure : « *avoir cent ans, ça ne me fait rien de particulier* ». Malheureusement tout le monde n'a pas pu être présent pour fêter son anniversaire. Réunir une famille avec trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants n'est pas forcément facile. « *Une partie de ma famille est partie habiter dans le sud. Mais ils sont venus me voir pour le jour de l'An* », se réjouit Fernande.

La Ville contrainte à une augmentation d'impôts limitée

Malgré des efforts importants de réduction de dépenses, la ville est contrainte de relever les taux d'imposition.

Le Conseil municipal a décidé d'augmenter la taxe d'habitation de 0,5 point et la taxe foncière de 1,8 point. Cette augmentation permet de compenser une partie de la réduction des recettes de la collectivité due à la baisse des dotations de l'Etat et des participations du Conseil départemental. Les recettes vont en effet diminuer de 915 000 euros en 2016. « Face à un tel resserrement des recettes, la municipalité, avant d'envisager d'autres scénari s'est appliquée à compresser ses dépenses », explique Michel Jaurey, adjoint au maire chargé des finances. Les dépenses d'investissement ont également été réduites. « Mais ces efforts ne suffiront pas et seul le levier fiscal apparaît incontournable, comme nous l'avons dit lors de la réunion publique de décembre dernier », continue Michel Jaurey.

De nombreuses villes du Val d'Oise ont dû se résoudre à augmenter la fiscalité pour pouvoir boucler les budgets, à l'image de la Frette sur Seine, Franconville, Herblay, ou encore Pierrelaye. Gonesse reste une ville avec une fiscalité contenue et le montant des impôts locaux y est inférieur à la moyenne des villes comparables. Le taux de taxe d'habitation à Gonesse passe à 16,35% contre 18,15% en moyenne en 2015 pour les communes de la même strate et 18,97% pour la taxe foncière contre 23,18% en moyenne dans les villes comparables.

« Nous n'avons pas augmenté les taux communaux d'imposition depuis 2006, soit 10 ans et nous avons même baissé la taxe d'habitation de 1,8 point en 2014. L'augmentation sera limitée mais elle est nécessaire pour préserver notre Ville et maintenir la qualité de vie des Gonessiens », conclut Michel Jaurey.

Les augmentations des taux des autres communes n'ont pas été appliquées dans ces tableaux.

Les taux de taxe d'habitation 2015

L'Isle-Adam	24,22
Argenteuil	22,26
Persan	21,55
Montmorency	18,07
Sannois	17,64
Sarcelles	17,32
Montigny-les-Cormeilles	17
Saint-Leu-la-Forêt	16,86
Franconville	16,75
Goussainville	16,71
Herblay	16,67
Garges-lès-Gonesse	16,45
Taverny	16,35
Gonesse 2016	16,35
Montmagny	15,91
Gonesse 2015	15,85
Deuil-la-Barre	15,73
Bezons	15,55
Cormeilles-en-Parisis	15,45
Eaubonne	15,23
Eragny	15,19
Saint-Brice-sous-forêt	15,11
Domont	14,57
Arnouville	14,57
Pontoise	14,5
Ermont	14,42
Villiers-le-bel	13,75
Osny	13,75
Soisy-sous-Montmorency	13,69
Saint-Gratien	12,56
Cergy	12,01
Jouy-le-Moutier	11,98
Vauréal	11,94
Enghien-les-bains	9,17
Saint-Ouen-l'Aumône	8,8

+0,5

Les taux de taxe foncière 2015

Montmagny	29,96
Eragny	28,54
Vauréal	25,85
Cergy	25,68
Osny	25
Pontoise	24,89
Jouy-le-Moutier	24,21
Saint-Ouen-l'Aumône	23,8
Argenteuil	23,29
Montmorency	21,8
Arnouville	21,61
Herblay	21,6
Garges-lès-Gonesse	21,17
Eaubonne	20,8
Sannois	20,59
Goussainville	20,56
Saint-Gratien	19,83
Villiers-le-bel	19,83
Saint-Leu-la-Forêt	19,82
Deuil-la-Barre	19,22
Montigny-les-Cormeilles	18,99
Gonesse 2016	18,97
Sarcelles	18,8
Taverny	18,57
L'Isle-Adam	18,44
Cormeilles en Parisis	18
Bezons	17,62
Franconville	17,58
Gonesse 2015	17,17
Ermont	17,04
Saint-Brice-sous-forêt	16,82
Persan	15,4
Soisy-sous-Montmorency	14,14
Domont	13,38
Enghien-les-bains	9,3

+1,8



Biennale d'Art Contemporain 2016 de Gonesse : Affinités électives

Du 9 avril au 5 juin 2016, les Gonessiens pourront profiter gratuitement d'un parcours de 60 œuvres d'art contemporain en accès libre dans le Parc Urbain Saint Blin situé près du centre commercial de la Grande Vallée !

Dix artistes présentant chacun six œuvres ont relevé le défi de présenter leurs réalisations sur des panneaux électoraux. Outre la grande journée d'inauguration (visite commentée, spectacle) du 9 avril, une journée spéciale est également prévue le samedi 16 avril avec une visite commentée par le commissaire d'exposition.





ENTRE AVRIL ET JUIN, LE PARC URBAIN SAINT-BLIN ACCUEILLERA LA DIXIÈME BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN.

Pour la deuxième fois l'exposition sera à ciel ouvert, sur une partie de la coulée verte, pour découvrir autrement la ville, modifier nos parcours ou simplement inciter à une balade, à lever les yeux, à regarder notre ville !

Le rendez-vous est donné à tous le samedi 9 avril à 15h, place Jean Renoir, pour une ouverture animée de cette exposition : présence des artistes exposés, installation performative des élèves du collège Robert Doisneau, spectacle La Danse des Abeilles de la compagnie Dans la main d'Isolina avec des élèves de l'Ecole Curie, visite commentée par le commissaire .

En effet, le titre Affinités électives donne le ton : les dix artistes retenus, à parité femmes/hommes, incluent la dimension de la relation au territoire dans leur processus créatif et sept d'entre eux ont participé à une biennale gonessienne précédente. Le processus électoral suit un protocole démocratique strict, il en est de même ici : place à la diversité créative (photographie, installation, peinture, dessin...), pas de thématique, mais six œuvres par artiste, reproduites au même format sur un papier identique de haute qualité (résistance aux aléas météorologiques) et apposées sur des panneaux électoraux. D'autres sont recouverts de feuilles miroir pour entrer dans



une image et l'amener à faire vivre autre chose, pour l'expérience du changement d'échelle, de l'agrandissement du geste artistique, pour prendre la mesure du rapport de l'œuvre à l'espace, de nous à l'œuvre et à ce qui nous entoure. Des panneaux sont dédiés à la libre expression, car interpeler le passant c'est offrir et recevoir, c'est interroger et possiblement être interrogé...

Ainsi, c'est un parcours du regard sensitif, sensoriel, propre à chacun, à refaire au gré de ses humeurs, de son imaginaire qu'ont souhaité la Ville et le commissaire d'exposition, Dominique Marchès (association Promotion Art-Maison Max Ernst).



De la place Jean Renoir nous suivons l'allée arborée pour emprunter le chemin Saint Blin, puis face aux Jardins Familiaux nous entrons dans le Parc Urbain St Blin, un espace de loisirs. Cette coulée verte permet également de rejoindre, outre le collège Robert Doisneau plusieurs établissements scolaires primaires et secondaires et lieux publics de Saint-Blin, des Marronniers comme de La Madeleine.

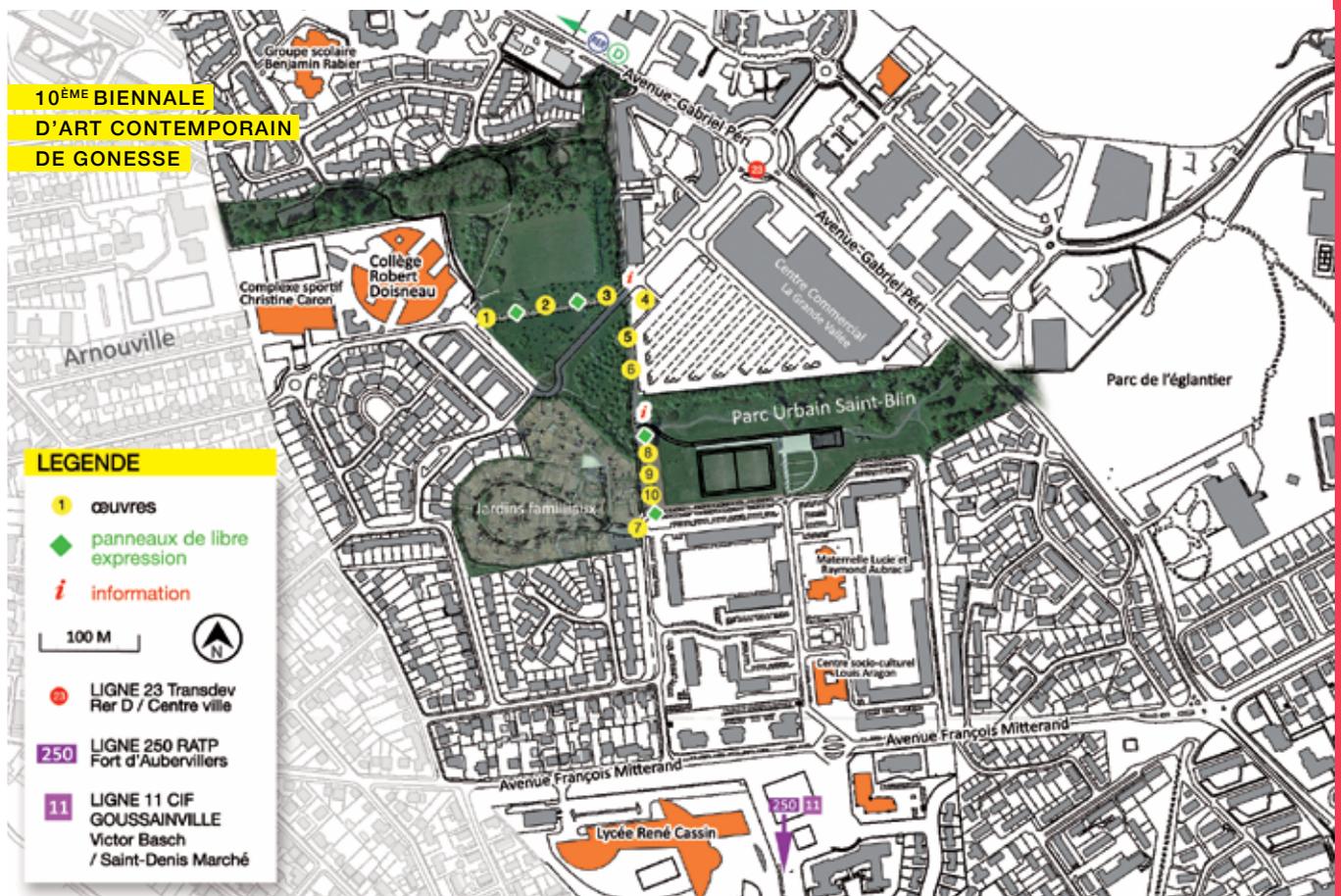
La Biennale d'Art Contemporain 2016 de Gonesse est donc une exposition artistique collective accompagnée d'actions culturelles en direction de tous les publics. A cette fin, la Direction des Actions Culturelles est à votre disposition pour faciliter votre visite, vous orienter sur les temps qui ponctuent la Biennale d'Art Contemporain et concevoir avec des groupes des rencontres ou actions spécifiques.

“En remplaçant les portraits présentés au suffrage universel par mes dessins, que je soumetts à l'opinion publique, je ne résous rien car je n'ai rien à promettre. Mon intention artistique se résume à présenter des projets de sculptures qui ne seront pas réalisés. Vous qui passez en regardant, faites-moi confiance, vous avez tout à espérer !”

Dominique Angel

(sculpteur, présente des projets de sculptures qui ne seront pas réalisés)

Contact : Pôle Culturel de Coulanges
 Entrée : 4 rue Saint Nicolas
 01 34 45 97 60 ou dacgonesse@mairie-gonesse.fr.





Entretien avec **Lucie Eulalie,** Adjointe au Maire déléguée à la culture et aux centres socioculturels

La Biennale d'Art Contemporain sera inaugurée le 9 avril prochain.

Quels seront les temps forts ?

Au delà de l'inauguration, deux dates sont également à retenir : le samedi 16 avril avec une visite commentée par le commissaire de l'exposition suivie du spectacle *La danse des abeilles* et le vendredi 3 juin, des actions particulières "art et jardins" seront organisées. Pour autant n'attendez pas, des actions peuvent se mettre en place à votre demande, au gré de votre engouement, des affinités à révéler ! Car cette Biennale d'Art contemporain s'est préparée et se vit à plusieurs mains. Elle s'inscrit dans la volonté municipale de valorisation et d'appropriation par tous de la coulée verte, soient les voies paysagères et les parcs qui traversent la ville d'ouest en est. Le Parc Urbain Saint Blin est bien desservi par les transports en commun. Ainsi chacun peut rejoindre l'exposition.

Quelle place a la Biennale dans la politique culturelle de la Ville ?

La Biennale d'Art Contemporain s'inscrit dans la politique d'arts plastiques municipale qui favorise les pratiques artistiques pérennes sur la ville. Depuis

septembre 2012, les cours municipaux d'arts plastiques sont intégrés à l'Ecole de Musique, de Danse, de Théâtre et d'Arts Plastiques. Chaque mois de juin est l'occasion de découvrir une production collective dans un lieu public. Lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les enfants sont sensibilisés à ce champ disciplinaire et des actions sont développées avec les établissements d'enseignement secondaire. Des artistes professionnels reconnus interviennent régulièrement (tel le photographe Benoit Grimbert auprès des élèves de la section arts plastiques du lycée R. Cassin) et sont exposés (Jean-Pierre Plundr au printemps 2013).

Depuis 2002, le collectif "100 transitions" est implanté à Gonesse. Il associe dans une démarche de création partagée des artistes (plasticiens, vidéastes) et des habitants de tout âge, qu'ils soient en situation de handicap, d'isolement ou de milieu ordinaire.

Ces différentes approches et pratiques offrent un espace d'expression plastique, orale et écrite, en dehors des cadres habituels. Elles permettent d'aborder de manière sensible de grandes questions liées à notre relation à l'art, à la nature, à la connaissance et au monde.

Cette année, les oeuvres de la biennale d'art contemporain seront exposées en extérieur, sur des panneaux électoraux, le long du chemin et du parc Saint-Blin.



Repenser la sécurité

Après un premier livre sur le sujet il y a 10 ans, Jean-Pierre Blazy publie un nouvel ouvrage consacré à la sécurité. Entretien.

Pourquoi avoir écrit ce livre ?

D'abord parce qu'en tant que Député, j'ai beaucoup travaillé sur les questions de sécurité et parce qu'en tant que Maire, j'ai une approche concrète et de terrain de cette question. C'est avec ses deux points de vue complémentaires que j'ai voulu dresser plusieurs constats sur les politiques de sécurité en France et proposer mes solutions.

Quels sont ces constats ?

J'explique d'abord dans le livre que la sécurité fait l'objet d'un débat politique sans fin qui favorise le commerce de la peur. Je remarque également que depuis 40 ans, depuis l'accession de François Mitterrand à la présidence de la République, la gauche est accusée de laxisme alors que si on regarde précisément, ni les ministres de l'Intérieur ni les

ministres de la Justice de gauche n'ont été laxistes. Mais la droite a réussi à leur accoler cette image. Enfin, je note que dans le contexte de débat public instrumentalisé, aucun consensus républicain n'a pu être trouvé et que nous n'apportons pas de réponses vraiment efficaces au problème d'insécurité.

Quelles réponses pourraient être efficaces ?

La gauche avait créé en 1997 la police de proximité pour permettre une présence réelle de la police dans les quartiers. Elle a malheureusement été supprimée en 2002 par Nicolas Sarkozy. En 2012, le Gouvernement a mis en place les zones de sécurité prioritaires (ZSP) qui auraient pu être un véritable laboratoire pour repenser la sécurité. Elles obtiennent des résultats, mais l'arrivée au pouvoir de la gauche était l'occasion de favoriser le rapprochement entre la police et les citoyens pour renforcer la sécurité quotidienne.

Dans le débat public instrumentalisé que vous décrivez, un consensus républicain est-il possible ?

Je pense qu'il faut créer le consensus directement avec les citoyens. Il faut qu'ils soient remis au centre alors qu'on a trop tendance à les laisser de côté sur ces sujets. Il faut, en partie, changer la culture professionnelle des policiers pour aller dans une logique de résolution de problèmes. La police, les citoyens, les élus locaux pourraient travailler ensemble pour établir des diagnostics et des plans d'action. Et ensuite, il s'agirait de rendre compte aux habitants, afin de créer un climat de confiance. Et en même temps, il faut faire comprendre aux habitants que le résultat d'une action en matière de sécurité n'est pas forcément acquis. Cette méthode orientée vers la participation permettrait de faire des politiques de sécurité un véritable service public de la sécurité et ainsi de réduire le sentiment d'insécurité. C'est également une manière de responsabiliser le citoyen, désormais acteur de la sécurité, et ainsi de lutter contre les incivilités qui participent au sentiment d'insécurité.



500 personnes au lancement du débat public sur le projet Europacity



Le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse poursuit sa phase de concertation avec l'ouverture du débat public sur Europacity qui a eu lieu jeudi 17 mars à la salle Jacques Brel.

Qu'est-ce qu'Europacity ?

Europacity est un projet d'aménagement privé de trois milliards d'euros qui prendrait place au cœur du Triangle de Gonesse. Sur cet espace de 750 hectares, plus de 400 hectares ont été sanctuarisés en terres agricoles et 240 hectares seront aménagés en pôle d'activité économique et de formation, dont 80 hectares consacrés à Europacity.

Le projet aujourd'hui soumis à la concertation prévoit des espaces de loisirs (parc à thème, manèges, parc aquatique, parc des neiges), des équipements culturels (grande halle d'exposition, salle de spectacle, événements en plein air), des commerces (bars, restaurants, hôtels, grands magasins) ainsi qu'un parc urbain de 10 hectares. Le projet se veut éco-responsable avec 100% des besoins en énergie produit sur place et 50% des visiteurs en transports collectifs – notamment grâce à l'arrivée de la ligne

17 du métro automatique. Les porteurs du projet estiment à 11 800 le nombre d'emplois directs en phase d'exploitation.

Pourquoi un débat public ?

Le débat public est mené par la Commission nationale du débat public (CNDP), instance neutre et indépendante chargée de mettre en œuvre la participation du public dans l'élaboration des grands projets. Ce temps d'échange se déroulent du 15 mars au 30 juin à travers quatre réunions publiques, 11 rencontres thématiques, un débat numérique, une visite du site et un bus du débat. Le but de ce débat est de permettre aux citoyens de s'informer et d'échanger sur les enjeux du projet, qu'il s'agisse des questions d'emplois, de commerces, de loisirs, de culture, de transports ou d'environnement. Retrouvez toute la documentation utile au débat et le calendrier de la concertation sur europacity.debatpublic.fr





50 000m² réservés à la culture

A travers son intervention, Jean-Pierre Blazy a estimé que « la question de la formation aux futurs emplois est majeure si l'on veut qu'une part essentielle de ces emplois puissent être occupés par les habitants de notre territoire ». Le Député-Maire de Gonesse a insisté sur l'ambition culturelle du projet : « nous attendons donc beaucoup de la programmation des 50 000m² de culture pour donner à l'ensemble du projet un caractère qui le différenciera de loisirs essentiellement marchands et qui permettra au territoire de gagner en attractivité réelle dans le Grand Paris de demain. »

Après la présentation de la méthodologie du débat et des grands axes du projet, la parole a été donnée au public. Les opposants au projet ont essentiellement exprimé des inquiétudes sur la consommation de terres agricoles et sur les risques pour les emplois des zones commerciales existantes. Il leur a été rappelé le caractère innovant du projet qui ne peut se limiter à la définition de « centre commercial » et la faible consommation de terres agricoles. Par la suite, de nombreux élus du territoire, des habitants dont plusieurs jeunes, des responsables associatifs et des chefs d'entreprises ont exprimé leur enthousiasme pour ce projet porteur d'emplois et source d'attractivité pour un territoire de banlieue dépourvu d'infrastructures de loisirs et de culture importantes.



Enquête public sur la ligne 17 du métro automatique du Grand Paris Express

Parallèlement au débat public sur Europacity, l'enquête publique sur la ligne 17 du Grand Paris Express se déroulera du 25 avril à la fin mai sur Gonesse notamment. Cette ligne de métro reliera Saint-Denis Pleyel au Mesnil-Amelot et desservira notamment le Triangle de Gonesse et Roissy-Charles-de-Gaulle. Un commissaire enquêteur assurera des permanences à l'Hôtel de Ville aux dates suivantes :

- Lundi 25 avril de 9h à 12h à l'Hôtel de ville
- Mardi 17 mai de 16h à 19h à l'Hôtel de ville
- Samedi 28 mai de 9h à 12h au Pôle Population Education et Solidarité
- Mardi 31 mai de 15h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville

Le dossier d'enquête publique sera quant lui à disposition du public au bâtiment des Bureaux du Parc (66 rue de Paris - dans le parc à côté de l'Hôtel de Ville) aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Une réunion publique est également prévue à la salle Jacques Brel le mardi 10 mai.



Le 18 mars dernier, les trois professionnels de santé et Jean-Pierre Blazy ont signé leurs baux en présence d'Anna Pequignot, conseillère municipale déléguée à la santé, des équipes du CCAS, de l'Atelier santé ville et de la Mission commerce.

Un nouveau pôle dédié à la santé à la Fauconnière

Alors que le nouvel hôpital de Gonesse ouvrira ses portes au mois de juin, la municipalité poursuit ses efforts pour améliorer l'offre de soin de proximité

Au mois d'avril, un cabinet de groupe pluri-professionnel ouvrira ses portes à la Fauconnière. Il regroupera dans un premier temps le chirurgien-dentiste Eric Berdaa déjà installé sur place ainsi qu'une infirmière libérale et un pédiatre. Dans un second temps, les travaux d'accessibilité et d'aménagement seront réalisés pour les espaces du premier étage afin d'accueillir des médecins généralistes et proposer ainsi une véritable maison de santé pluridisciplinaire. Aujourd'hui, cinq médecins généralistes sont installés à la Fauconnière. Grâce à ce nouveau pôle moderne et sécurisé doté de loyers modérés, la municipalité souhaite en attirer de nouveaux. Pour la nouvelle infirmière Madame Brigitte Sastre,

« le quartier de la Fauconnière est intéressant car il y a eu des départs à la retraite d'infirmières et elle ressent des vrais besoins ». Selon elle, le regroupement de professionnels de santé représente plusieurs avantages : « Tout d'abord, cela nous permet de nous faire connaître en nous donnant une visibilité sur le quartier. De plus, cela me rassure de ne pas être isolée ». Pour le docteur Gadari, pédiatre installé jusque-là à Courbevoie, « les locaux sont accueillants et il n'y a pour l'instant qu'un pédiatre à Gonesse malgré, une population très jeune ». Le chirurgien-dentiste Eric Berdaa est quant à lui satisfait des travaux qui donnent un cadre agréable à la salle d'attente et lui permettront d'installer un deuxième fauteuil.

Cabinet de groupe pluri-professionnel

Place Marc Sangnier - 95500 Gonesse

Chirurgien dentiste
Eric Berdaa
01 39 85 20 01

Infirmière libérale
Brigitte Sastre
06 63 96 55 75

Pédiatre
Nasser Gadari
06 06 59 12 96

L'hôpital de Gonesse à la pointe de l'innovation

Avec l'ouverture du nouvel hôpital de Gonesse, la technologie Capsule va être étendue à de nouveaux services pour améliorer le suivi des patients.

L'hôpital de Gonesse est le premier hôpital européen à s'être équipé de la technologie Capsule qui capture et transmet, dans le dossier patient, des données en temps réel à partir d'appareils biomédicaux. Grâce à cet appareil clinique tactile mobile, l'infirmière enregistre des données de surveillance directement depuis le lit du patient. Les infirmières ne recopient plus manuellement certaines données médicales et gagnent ainsi du temps de présence auprès du patient. Ensuite, le personnel médical dispose d'un accès rapide et complet à toutes les données de ce dernier.

Bientôt, l'hôpital sera équipé de nouveaux modules. Actuellement, les données récupérées automatiquement sont la tension, le pouls et la saturation en oxygène. Le soignant peut ensuite saisir d'autres paramètres, comme la température, la glycémie capillaire, le poids.

Dans le nouvel hôpital, les services de réanimation et de soins intensifs seront aussi raccordés à la solution Capsule, via un autre système, fixe, sur lequel plusieurs équipements biomédicaux pourront être connectés (moniteurs de surveillance des paramètres vitaux, des appareils de ventilation artificielle, des pousse-seringues électriques, etc...).



Augmenter le temps de présence auprès du patient

En plus d'améliorer la qualité et la fiabilité des paramètres vitaux, cette interface peut faire progresser la recherche clinique. A terme, les chercheurs pourront étudier l'évolution de certaines maladies, à partir des bases de données statistiques anonymisées.

Selon le docteur Brun, membre de la Commission des équipements médicaux, « ce nouveau système diminue le temps de retranscription des données dans le dossier patient et augmente d'autant le temps de présence auprès du patient » ; il permet d'« améliorer le soin aux patients et la recherche clinique via des données anonymisées ».

Selon M. Pellegrino, ingénieur biomédical, l'hôpital a effectué « un saut technologique au service des professionnels et surtout des patients, grâce à un système garantissant la qualité des soins, la traçabilité et plus de sécurité des prises en charge ».

Le nouvel hôpital de Gonesse ouvrira ses portes au mois de juin.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

28 novembre 2015 : BEN TAMANSOURT Hana
6 janvier 2016 : ASTIER Zakary
28 janvier : MORAIS-GÉRALDES Aaron
29 janvier : ALEXIS Aurore
30 janvier : PHILIPPE Adam
31 janvier : CACCIOTTI Gabriele
31 janvier : BOUAMLAT Youssef
1^{er} février : KAREMAN Bryan

3 février : OULD BRAHAM Aaron
5 février : LARMURIER Angéline
9 février : ROUYER Jules
12 février : YALAP Elena
14 février : YALAP Jonas
16 février : BAMBA Ilyas
19 février : GUERMEUR Adam
20 février : MALCOPOUR Atour-Adday
21 février : NACEUR Iliane
23 février : AZAROUAL Ilyes
24 février : MALINGUENDO MONGA OYAKA
Kaelly
25 février : SALAHOU Shaï-Li

26 février : OUMENSOUR Sabrina

DÉCÈS

25 janvier : SEBAN née AYACHE Fortune
26 janvier : METE Agnès
2 février : SIMON née LEONI Mireille
5 février : FELLUS David
GARABETYAN née ZEKIYAN Sake
10 février : WAETERS née BLONDIN Ginette
12 février : CZIERPKA François
SOMPHTHACK Priscilla
15 février : DEMIR Bogos
1 février : PANSART Robert
GABORIEAU Odette

RENCONTRE

Des rencontres pour améliorer la relation entre la police et les jeunes

Pour améliorer les relations parfois tendues entre les jeunes et la police, la Ville a organisé une rencontre au Centre Socioculturel Ingrid Bétancourt, le 7 mars dernier entre les jeunes du quartier des Marronniers et les Polices Nationale et Municipale.

A travers les différents échanges, cette rencontre a répondu aux attentes des organisateurs : l'amélioration des relations entre les jeunes et les forces de sécurité, le développement du dialogue entre ces jeunes de 12 à 25 ans et les services de police, l'évolution du comportement des jeunes et une meilleure connaissance des missions et actions des forces de sécurité.

Beaucoup de questions ont porté sur les contrôles de Police et le ressenti chez certains jeunes concernant l'agressivité de certains policiers. Les réponses très précises du Délégué à la Cohésion Police/Population et du responsable de la Police Municipale ont permis de dissiper les malentendus et de rassurer les jeunes concernant leurs droits (et devoirs) en tant que citoyen à part entière.

Deux autres rencontres seront organisées prochainement, la première aura lieu le 13 mai au Centre socioculturel Marc Sangnier et la deuxième le 1^{er} juin à Louis Aragon.



CIRCULATION

Une bretelle de la RD317 définitivement fermée

Comme prévu initialement, à compter du 11 avril, la bretelle de la RD317 en provenance du Thillay en direction de l'avenue du 12^e régiment de cuirassiers sera définitivement fermée.

PROPRETÉ

Campagne annuelle de dératation 4 au 29 avril

Du 4 au 29 avril 2016, la ville organise une campagne générale de dératation. Tous les bâtiments communaux ainsi que l'ensemble des réseaux d'assainissement et des berges du Croult seront traités contre la prolifération des rongeurs.

Durant cette période, les Gonessiens pourront solliciter le prestataire afin d'obtenir du produit raticide ou signaler toute infestation au service d'hygiène et salubrité, afin qu'un technicien se déplace à leur domicile et tente de résoudre les problèmes liés à la présence de rongeurs.

En dehors de cette période, la distribution de produit raticide en mairie ne sera plus assurée.

Rappel de quelques règles qui s'imposent pour lutter contre les rongeurs.

- Ne pas jeter de détritrus sur la voie publique.
- Ne pas nourrir les animaux errants ou sauvages
- Mettre les ordures dans des sacs hermétiques avant de les jeter dans les réceptacles prévus à cet effet.
- Maintenir les conteneurs d'ordures ménagères, leurs locaux d'entreposage et leurs alentours propres.

Contact : Service Communal d'Hygiène et de Salubrité
Bureaux du Parc
Téléphone : 01 24 45 11 48



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 4 AVRIL

- Salade Aveyronnaise (roquefort)
 - Laitue iceberg et noix
 - Boulettes d'agneau sauce marengo
 - Œufs brouillés
 - Haricots blancs à la tomate
 - Croq lait
 - Fromage fondu Président
- Flan caramel ou chocolat

MARDI 5 AVRIL

- Salade des alpages
 - Salade de blé provençale
 - Emincé de dinde sauce normande
 - Pépites de colin pané
 - Petits pois et carottes
 - Pont l'Évêque
 - Emmental
- Fruits de saison

MERCREDI 6 AVRIL

- Tomates et feta
 - Tomates et coeur de palmier
 - Hachis Parmentier maison (bœuf)
 - Brandade de poisson maison (colin)
 - Tomme grise
 - Cotentin nature
- Compote de pommes ou pomme-fraise

JEUDI 7 AVRIL

- Carottes râpées
 - Céleri mayonnaise au paprika
 - Sauté de bœuf aux 4 épices
 - Poisson blanc mariné ail et fines herbes (colin)
 - Tian de légumes (tomates, courgettes, pommes de terre)
- Pain d'épices maison et crème anglaise

VENDREDI 8 AVRIL

- Salade de betteraves
 - Macédoine mayonnaise
 - Filet de saumon frais
 - Tomates farcies
 - Riz créole
 - Fromage blanc sucré ou aux fruits
- Fruits de saison

LUNDI 11 AVRIL

- Salade exotique ou
- Salade d'artichaut
- Poulet rôti
- Médailon de merlu au curry
- Boulgour et jus
- Petit suisse aux fruits ou sucré
- Fruits de saison

MARDI 12 AVRIL

- Gaspacho
- Cheese burger
- Fish burger
- Salade verte et vinaigrette balsamique
- Six de Savoie,
- Tartare ail et fines herbes
- Semoule au lait et caramel
- Riz au lait et caramel

MERCREDI 13 AVRIL

- Endives
 - Concombres
 - Merguez au jus
 - Filet de hoki pané
 - Purée de potiron et pommes de terre
 - Coulommiers
 - Gouda
- Fromage blanc et sauce à la fraise ou coulis mangue-abricots

JEUDI 14 AVRIL

- Croisillon au fromage
 - Croisillon aux champignons
 - Rôti de veau farci aux olives
 - Colin sauce méridionale
 - Haricots verts persillés
 - Cotentin nature
 - Bleu et pain de campagne
- Fruits de saison

VENDREDI 15 AVRIL

- Trio de crudités
- Courgettes râpées
- Steak de colin à la tomate
- Steak haché de bœuf au jus
- Brunoise de légumes
- Yaourt aromatisé ou aux fruits
- Tarte normande fraîche
- Tarte aux poires fraîche

LUNDI 18 AVRIL

- Salade parisienne (pomme de terre ou tomate, maïs)
 - Taboulé
 - Escalope de poulet à la crème
 - Colin meunière
 - Choux de Bruxelles
 - Camembert
 - Saint Nectaire
- Smoothie aux fruits frais

MARDI 19 AVRIL

- Salade de betteraves
 - Poireaux vinaigrette
 - Steak haché de thon sauce basquaise
 - Paupiette de veau sauce lyonnaise
 - Pommes noisettes
 - Fromage blanc ou aux fruits
- Fruits de saison

MERCREDI 20 AVRIL

- Salade chou chou (choux rouges et blancs)
 - Carré de porc fumé au jus
 - Filet de hoki sauce bordelaise
 - Haricots beurre persillés
 - Fromage fondu Président
 - Cantal
- Clafoutis à l'ananas maison

JEUDI 21 AVRIL

- Sardines à la tomate
 - Cervelas sauce vinaigrette
 - Roti de bœuf sauce barbecue
 - Pavé poisson mariné à la provençale (colin au hoki)
 - Bouquets de brocolis
 - Pommes cube vapeur
 - Yaourt velouté nature
 - Velouté fruité
- Fruits de saison

VENDREDI 22 AVRIL

- Carottes râpées ou
 - Céleri rémoulade
 - Paëlla au poulet
 - Paëlla au poisson
 - Mimolette ou Fraidou
- Compote pomme-banane ou pomme-fraise

LUNDI 25 AVRIL

- Tomates et œuf dur
- Steak de colin sauce cubaine
- Sauté de porc sauce dijonnaise
- Courgettes à l'ail
- Yaourt nature et sucre ou aux fruits
- Beignet au chocolat
- Beignet à l'abricot

MARDI 26 AVRIL

- Radis et beurre
- Pomelos et sucre
- Poulet rôti
- Pavé du fromager
- Tortis et sauce tomate
- Edam
- Saint-Môret
- Liégeois vanille
- Liégeois vanillechocolat

MERCREDI 27 AVRIL

- Salade de riz au thon et à la mayonnaise
 - Salade de coquillettes au pesto
 - Nuggets de volaille
 - Filet de hoki pané
 - Poêlée de légumes
 - Camembert
 - Gouda et Baguette tradition
- Fruits de saison

JEUDI 28 AVRIL

- Salade verte et mimolette ou thon
- Gigot d'agneau au jus
- Poisson blanc crumble de pain d'épices
- Flageolets
- Petit suisse sucré ou aux fruits
- Pêches au sirop
- Cocktail de fruits au sirop

VENDREDI 29 AVRIL

- Pizza au fromage
 - Filet de lieu noir sauce crustacés
 - Burger de veau aux olives
 - Chou-fleur béchamel
 - Cotentin nature
 - Brebis crème
- Fruits de saison

Groupe socialiste et apparentés

EUROPACITY

Jeudi 17 mars à la salle Jacques BREL se tenait la première réunion du débat public sur le projet EuropaCity. Plus de 500 personnes étaient présentes montrant ainsi l'importance de ce projet pour Gonesse mais aussi pour tout l'Est du Val d'Oise.

Les habitants qui se sont exprimés, majoritairement favorables au projet, ont eu le plus grand mal à prendre la parole tandis que le micro était en début de réunion monopolisé par des opposants venus d'on ne sait où, de Paris notamment, et qui réclamaient une réunion à domicile sur Paris pour ne pas avoir à se déplacer jusqu'en banlieue !

Au cœur du triangle de Gonesse entre le quartier d'affaires et la gare du métro automatique, EuropaCity est un projet innovant et d'envergure, que nous soutenons tant pour l'emploi, 11 800 emplois prévus, que pour l'attractivité de notre territoire, Gonesse devenant une destination touristique !

Le débat se poursuivra au travers de 14 réunions jusqu'au 28 juin dans les communes limitrophes du Val d'Oise et de Seine St Denis (calendrier sur europacity.debatpublic.fr).

FISCALITE LOCALE

Le Conseil municipal du 18 mars a voté les taux d'imposition pour 2016. En attendant la mise en service du Triangle de Gonesse et d'EuropaCity qui généreront des rentrées fiscales importantes, nous devons faire face à la baisse des dotations de l'Etat. Comme cela est expliqué dans ce numéro, et après 10 ans sans augmenter les taux, la Commune a été obligée d'appliquer une augmentation.

En 2015 déjà, 5,15% d'économies avaient été faites. En 2016, une nouvelle diminution des recettes ne peut être compensée malgré 2% d'économies supplémentaires.

Nous avons souhaité continuer à garantir aux Gonessiens le meilleur service public communal, et notamment ne pas sacrifier l'éducation, le social, la culture ou le sport. Nous avons également tenu compte des difficultés économiques des familles gonessiennes en limitant l'effort fiscal demandé, contrairement au Conseil départemental qui lui a augmenté les taux de 30% !

Dans un moment difficile tant pour les Gonessiens, que pour la Commune, il est regrettable qu'un membre de la majorité choisisse la démagogie et mêle sa voix à celle de la droite et de l'extrême droite pour refuser cette augmentation modérée. On ne grandit pas la politique par des petits calculs à visée électoraliste.

MOTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors du dernier Conseil et sur proposition du Député-maire, deux motions, sur lesquelles nous reviendrons, ont été votées :

- A l'unanimité une motion demandant un moratoire sur la fermeture de l'Hôpital Adélaïde HAUTVAL à Villiers le Bel qui accueillait 472 patients gériatriques,
- A la majorité une motion demandant la réécriture du projet de loi travail dans la dialogue et la concertation.

Groupe communiste et républicain

Fiscalité directe locale année 2016
Augmentation des taux communaux

Ces trois dernières années, nous avons soulevé la situation de plus en plus difficile pour les finances de la commune mais avons réussi malgré tout à ne pas augmenter les taux d'imposition communale. Aujourd'hui, nous sommes arrivés au point maximal de réduction des dépenses et c'est donc contrainte et forcée que la municipalité a voté au dernier conseil municipal une augmentation de 0.5% du taux de la taxe d'habitation et de 1.8% celui de la taxe foncière. C'est la conséquence du plan d'austérité du gouvernement qui réduit de 11 milliards d'euros les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Dans le même temps il attribue 40 milliards de contributions aux entreprises qui plutôt que d'investir ces sommes dans la création d'emplois, préfèrent spéculer en bourse.

A Gonesse, cette année les recettes de fonctionnement baissent de 915 000 €. Que fallait-il faire ? Supprimer un service rendu à la population comme la restauration scolaire, le maintien à domicile par exemple ? Ou les espaces verts ?... Reporter la réhabilitation des écoles de la Fauconnière ?

Les taux n'ont pas augmenté à Gonesse depuis 10 ans. Ce n'est pas le cas par exemple du conseil départemental à majorité de droite qui a augmenté les impôts locaux de 80% en 6 ans !!!

Les élus communistes et républicains défendent l'utilité des collectivités dans l'économie du pays. Ce sont elles qui assurent autour de 70 % des investissements et donnent donc du travail aux entreprises du bâtiment et permettent le maintien des emplois Elles représentent un poids économique important et ne doivent donc pas être considérées comme une variable d'ajustement budgétaire en temps de crise. Au contraire, elles sont un levier économique pour lutter contre cette récession. Il en va de même en ce qui concerne les budgets de la culture, de l'éducation, de la jeunesse, du sport... C'est justement en période de crise, à un moment où toutes les idées de régression, de rejet de l'autre, de repli sur soi sont agitées qu'il faut être offensif et ambitieux.

La réforme de la taxe professionnelle n'a pas résolu la question d'une meilleure participation de l'activité dans l'imposition locale mais l'a aggravée. Les collectivités doivent avoir une autonomie fiscale qui seule leur permet une autonomie de décision. Sinon elles sont dépendantes de l'Etat qui accorde ou pas des dotations.

L'impôt en soi n'est pas une chose négative ou punitive. Il permet justement d'assurer les services à la population : éducation avec la construction des écoles, santé avec la construction des hôpitaux, l'entretien des routes. En revanche il faut agir contre l'injustice et l'inégalité de sa répartition. Il faut exiger la révision foncière dont on parle depuis 1970 mais qui est toujours repoussée.

Des mesures efficaces existent que les élus communistes et républicains défendent au Parlement :

- Rétablissement de l'impôt territorial assis sur le capital des entreprises ;
- Renforcement des actions contre l'évasion fiscale ;
- Arrêt des exonérations aux entreprises ;
- Prise en compte des revenus des foyers dans le calcul de la TH pour la rendre progressive ;
- Réforme du calcul de la valeur locative.

Sans la mise en œuvre de ces choix les collectivités locales seront de plus en plus appauvries et n'auront pour seule issue : la réduction de services ou l'augmentation des impôts. Il est urgent que les habitants s'emparent de ces enjeux et disent NON à cette politique d'austérité.

Agir pour Gonesse

Miriam ENNOUSSI élue municipal de notre groupe ayant quitté la Commune vient de démissionner. Nous la remercions pour son engagement et implication. Elle est remplacée par Achiedo YAPO, nous lui souhaitons la bienvenue.

«EuropaCity» au détriment du «Barreau de Gonesse»
Le «Barreau de Gonesse» devait raccorder le RER D au RER B afin de créer une liaison ferrée dans le nord de l'IDF. Ceci permettait de relier les zones d'habitation de l'est du Val-d'Oise aux zones d'emplois implantées à proximité du parc des expositions de «Parinor2» et de l'aéroport de Roissy-CDG. Ce projet semble abandonné et remplacé par le BHNS. Pourquoi avoir dépensé plusieurs millions d'euros ? Puisque nous disposons déjà de «Filéo» desservant la plate-forme de Roissy-CDG. La problématique des transports est une préoccupation majeure sur notre territoire. Elle se traduit par un frein à l'embauche et un obstacle au développement économique. La ligne 17 (Le Bourget RER) ne nous concerne pas, comment les habitants vont-ils rejoindre cette ligne ? Le projet du métro automatique et le Grand Paris Express sont des bons programmes. Ils permettraient de relier les pôles d'activité de Roissy-CDG/Pleyel/La Défense. Selon son habitude, le député et maire Jean-Pierre BLAZY nous impose l'implantation d'un temple de la consommation sacrifiant ainsi 80 hectares de terres agricoles, les plus fertiles d'Ile de France. Quel projet saugrenu et anti-environnemental ! «EuropaCity» disposerait près de 500 magasins dits «haut de gamme», une piste de ski, un centre aquatique,... et tout cela pour des habitants locaux en grande difficulté financière. La mégalomanie n'a décidément pas de limites. Pourtant nous avons déjà plus de 7 centres commerciaux ayant du mal à résister à la concurrence. Une fois de plus, les Gonessiens sont les laissés-pour-compte de ce projet. «EuropaCity » prévoit 32 millions de visiteurs par an (86000/jour), dont 50% prenant les transports en commun. Donc, 16 millions de personnes viendront avec leurs propres véhicules, soit 43 000 véhicules/jour. En tenant compte de la réglementation, il faudrait prévoir au minimum 20 000 places de stationnement. Etonnement nous ne les retrouvons pas dans ce schéma.

Hausse des impôts en période de crise

Les élus de la majorité « socialo-communiste » lors du Conseil Municipal du 28 janvier 2016 ont présenté et voté le budget primitif nécessaire à toute collectivité. Comme nous vous l'avions déjà indiqué, la baisse des dotations et des subventions provoquera une réorganisation des services, ainsi que celle de l'administration et de la gestion de la ville. Nous avons évoqué dans notre dernière tribune une augmentation des impôts. Quoique que le pouvoir d'achat des ménages soit fortement à la baisse, nos impôts augmentent : la taxe d'habitation +1,5%, les taxes foncières +5,43%. La préservation du pouvoir d'achat des Gonessiens était pour nous une priorité. Nous déplorons et dénonçons cette hausse d'impôts. La baisse des dotations de l'État et du Département ne peut justifier ces hausses de la fiscalité, les restrictions budgétaires auraient dû être anticipées. Nous avions alors demandé que les « élus » montrent l'exemple en acceptant de diminuer leur confortable indemnité de 30% (soit 73 500 €). Par avidité, ils ont refusé de le faire. Cependant, ils continuent de percevoir 15% (soit 36 750 €) de plus que prévu, bien que depuis 2014, Gonesse ne soit plus le chef-lieu du Canton.

Gonesse Bleu Marine

Europacity : Jean-Pierre Blazy et le groupe Auchan enfin démasqués !

Europacity est un projet de centre commercial très controversé. Le débat public s'est ouvert le 17 mars dernier à Gonesse, donnant enfin la possibilité aux opposants à cette opération pharaonique de pouvoir s'exprimer librement. Plus de 500 personnes étaient présentes, salle Jacques Brel, pour participer à un débat passionnant, jusqu'alors confisqué par l'équipe municipale en place et le groupe Auchan.

S'appuyant sur une abondante et luxueuse documentation, usant des moyens techniques les plus modernes, les promoteurs de ce projet ont tenté de convaincre le public du bien fondé de leurs folles ambitions. Si les partisans du projet Europacity, pour beaucoup élus au sein de la municipalité socialiste, ont mis en avant les perspectives économiques présumées d'Europacity, de nombreuses voix se sont fait entendre pour faire part de leur profond scepticisme : bien peu était convaincu de la réalité des emplois durables promis par le groupe immobilier. En revanche, les Gonessiens et les participants n'habitant pas dans notre ville ont fait part de leurs craintes unanimes : le bétonnage de nos terres agricoles, la disparition du petit commerce, la concurrence mortelle avec les autres centres commerciaux de la région, la recrudescence des nuisances liées à la présence massive sur notre territoire de touristes et de consommateurs...

Garante de l'équité des débats, la Commission du débat public a rappelé à l'ordre les promoteurs du projet, beaucoup trop confiants : Europacity est un projet dont l'opportunité peut parfaitement être remis en cause. Autrement dit, rien n'est définitif et ce projet pourra être abandonné demain s'il est démontré qu'il ne répond pas aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de la population.

Le groupe Gonesse Bleu Marine a exprimé, par ma voix, l'hostilité de celles et ceux qui voient dans ce centre commercial le prétexte pour le député maire Jean-Pierre Blazy d'assouvir son goût pour la démesure et, pour le groupe Auchan, le moyen de contenter des ambitions purement mercantiles. Avec les associations de défense de l'environnement, j'ai insisté sur les dangers considérables de ce projet pour l'équilibre écologique de notre territoire, tout en mettant en avant la terrible vacuité d'un volet culturel qui se résume à une accumulation d'espaces voués aux loisirs.

Fidèle à mes convictions, j'ai opposé à la folie commerciale que représente Europacity un projet économique d'avenir tourné vers la création de richesses à haute valeur ajoutée : la création d'un pôle d'industries aéronautiques qui tirerait parti des atouts géographiques de notre territoire et qui économiserait l'emprise des terres agricoles du Triangle de Gonesse. Les prochaines réunions publiques me permettront de détailler ce projet raisonnable et de convaincre les habitants concernés du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis de son utilité économique et social.

Europe écologie Les Verts

La loi El Khomri va-t-elle créer de l'emploi ou simplement faire plaisir à Monsieur Gattaz Président du MEDEF ?

Il est clair que le gouvernement donne totalement la main aux entreprises. Si le projet ne touche pas aux 35 heures en apparence, il va les faire disparaître par un nombre d'exceptions en mettant en place des accords dont les entreprises seront les premiers bénéficiaires.

Le temps de travail.

La durée quotidienne du travail peut être portée à 12 heures tout simplement par un accord au sein de l'entreprise. La durée moyenne de 44 heures par semaine peut être portée à 46 heures dans les mêmes conditions. Enfin la durée hebdomadaire peut-être portée à 60 heures, là aussi par un simple accord au sein de l'entreprise.

L'apprentissage.

Les apprentis de moins de 18 ans pourront travailler jusqu'à 10 heures par jour et 40 heures par semaine si des « raisons objectives le justifient » ; lesquelles, cela n'est pas précisé. Cette mesure qui pourrait avoir lieu aujourd'hui est liée à une autorisation de l'inspection du travail. Dorénavant l'entreprise décide et ensuite informe la dite inspection de sa décision.

Les astreintes.

Le Comité européen des droits sociaux a déjà condamné le fait que les temps d'astreinte soient imputés sur le temps de repos. C'est pourtant ce que souhaite mettre en place Madame El Khomri. Il s'agit peut-être là d'un hochet proposé aux parlementaires qui agitera le Landerneau pour faire oublier le reste.

Les cadres et le forfait jour.

Actuellement un cadre travaille au maximum 235 jours par an sans compter ses heures de travail.

Mais il doit bénéficier de 11 heures de repos consécutives. C'est terminé, ces 11 heures pourront être fractionnées.

La baisse des salaires.

Myriam El Khomri accepte les désirs du Medef avec un dispositif qui autorise l'entreprise à adapter le temps de travail et la rémunération en échange du maintien du poste de travail pendant deux ans. En outre pour soi-disant préserver l'emploi en cas de difficultés économiques, l'entreprise pourra moduler le temps de travail et les salaires pendant une durée de cinq ans. En cas de refus du salarié, il sera licencié pour « cause réelle et sérieuse » et non pas pour un licenciement économique, donc sans bénéficier totalement des Assédic.

Licenciement abusif.

Un barème est établi en cas de licenciement abusif en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise.

3 mois pour 2 ans

6 mois pour de 2 à 5 ans

9 mois pour de 5 à 10 ans

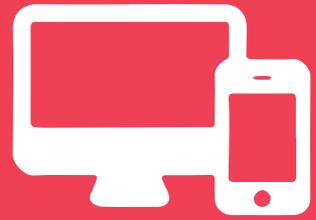
12 mois pour de 10 à 20 ans

15 mois pour plus de 20 ans.

C'est là la véritable réforme du code du travail que tous attendaient il y a quatre ans de cela de la part de François Hollande. Mais elle peut surprendre : en effet elle donne beaucoup plus de pouvoirs à l'employeur et détricote les 35 heures. Au lieu de « travailler plus pour gagner plus », on a l'impression de devoir « travailler plus pour en gagner autant » et avec beaucoup moins de sécurité.

Cette loi va-t-elle créer de l'emploi ? Sûrement pas ! Elle se contente de donner plus de flexibilité aux entreprises, surtout à celles qui, mal gérées, n'arrivent plus à équilibrer leurs comptes. Alors on met tout sur le dos des marchés extérieurs et rien sur le dos des entrepreneurs.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le
compte-rendu du
Conseil Municipal
du 18 mars
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Imprimé à 11 000 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi.

Rédaction et secrétariat de rédaction : Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Marie France Baully.

Maquette : Pierre Cliquet

Photos : Ville de Gonesse et Salima Boina.

Photogravure et imprimerie : RPG.

Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).

Fax : 01 34 45 11 22. **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

INAUGURATION DU GYMNASSE JESSE OWENS

SAMEDI 7 MAI À 14H

Rue Nelson Mandela



En présence de Lilian Thuram

Champion du monde de football 1998.

Créateur de la Fondation Lilian Thuram
Education contre le racisme

INFOS : 01 34 45 11 06

WWW.VILLE-GONESSE.FR

